

Association

**Association Générale des Étudiants du Collège
Édouard-Montpetit (Campus Longueuil) inc.**

(945, Chemin de Chambly, Longueuil (Québec) J4H 3M6
(Tél. : (450) 679-7375 (Téléc. : (450) 646-6329

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire de
l'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT
tenue le 18 février 2004 à 12h00 au local C-30 du siège social.

Le quorum étant constaté, l'assemblée est ouverte par Émilie Filiatrault-Tremblay à 12h32

1. Ouverture de l'Assemblée

2. Nomination d'un président d'assemblée

Il est proposé par Vicky Frou

Appuyée par Benoit

« Que Jean-Philippe Dallaire soit président d'assemblée »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

3. Nomination d'un secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Julie Bergeron-Proulx

Appuyée par Vicky Frou

« Que Émilie Filiatrault-Tremblay soit secrétaire d'assemblée »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

Aucune demande de vote
La proposition est adoptée à l'unanimité

6. Entérinement

Sylvain Aubé explique que tous les officiers de l'AGECEM, à l'exception de Hugo Mathieu, doivent être entérinés par l'Assemblée générale. Les officiers en question se présentent à l'assemblée.

Il est proposé par Vicky Frou
Appuyée par Alex Ganivet-Boileau
« Que tous les officiers soient entérinés en bloc »
Julie Bergeron-Proulx demande le vote.

Elle pose une question à Éliane Leclerc sur le poste vacant à la pédagogie. Il s'agit d'un poste important que Éliane Leclerc a quitté et Julie Bergeron-Proulx s'inquiète de voir les tâches du Secrétaire à la pédagogie laisser de côté. Éliane Leclerc précise qu'elle continu autant qu'elle le peut à s'occuper de ces tâches.

Julie Bergeron-Proulx retire sa demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité

7. Bilans et budgets

7.1- Bilan et budget du MotDit

Guylaine Bertrand, avec l'équipe du MotDit, présente le bilan de la session Automne 2003 du MotDit.

Victoria demande pourquoi il y a un surplus à la fin de la session. Guylaine répond que ce n'est pas tant un surplus qu'un fond de roulement nécessaire pour démarrer la session suivante avant que la subvention ne soit reçue.

Il est proposé par Julie Bergeron-Proulx
Appuyée par Philippe Houde
« Que le bilan de la session Automne 2003 du MotDit soit adopté »
Aucune demande de vote
La proposition est adoptée à l'unanimité

Guylaine Bertrand, avec l'équipe du MotDit, présente le budget de la session Hiver 2004 du MotDit.

Olivier Therriau demande ce que sont les *MotDit Awards*. Alex Ganivet-Boileau répond qu'il s'agit d'une soirée qui en est à sa deuxième année d'existence destinée à récompenser les étudiants qui ont participé au MotDit.

Daniel Blondin-Stewart demande à quelles fins sont utilisés les fonds prévus à la modernisation. Alex Ganivet-Boileau rappelle qu'à la dernière assemblée générale, *Le MotDit* avait prévu s'acheter une nouvelle caméra numérique, mais que les frais d'impression avaient été trop élevés pour se permettre un tel investissement. Ils devraient l'acheter cette session.

Éric Corbeil demande pourquoi Guylaine a dit que c'était *chiant* quand *Le MotDit* reçoit beaucoup de textes. Guylaine Bertrand précise ce qu'elle voulait dire : « *Le MotDit* aime quand les étudiants s'impliquent. Ce qui est chiant, c'est que ça coûte plus cher en coûts d'impression. »

Julie Bergeron-Proulx demande si l'argent pour les soirées de montage est encore prévu au budget. Alex Ganivet-Boileau répond que ça fait partie de l'argent prévu au poste budgétaire Petite caisse.

Jean-Michel Naud se demande comment *Le MotDit* compte faire 2000\$ en publicité, alors que ça n'a généré que 500\$ la session dernière. Guylaine Bertrand répond que la première édition a généré 1700\$ en revenus publicitaires et qu'elle est à la recherche d'un publiciste pour le reste de la session.

Il est proposé par Vicky Frou
Appuyée par Olivier Duhamel

« Que le budget du MotDit pour la session Hiver 2004 soit adopté »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

7.2- Bilan et budget de l'AGECEM

Hugo Mathieu présente le bilan de la session Automne 2003 de l'AGECEM.

Charles-André Côté demande des précisions par rapport au point Machine distributrice. Hugo Mathieu explique que la machine a vendu plus que prévu. Il y a donc eu plus d'entrées et de sorties d'argent.

Il est proposé par Vicky Frou
Appuyée par Jean-Michel Naud

« Que le bilan de la session Automne 2003 de l'AGECEM soit adopté »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

Hugo Mathieu présente le budget de la session Hiver 2004 de l'AGECEM.

Vincent Campbell demande pourquoi il est écrit que les subventions aux organismes ont augmenté, alors qu'elles étaient plus élevées en Automne 2003. Hugo Mathieu répond qu'il y a

toujours moins d'argent en hiver qu'en automne parce qu'il y a moins d'étudiants inscrits et que la comparaison est faite avec l'hiver passé.

Jean-Nicolas Raymond demande ce qu'est l'amortissement pour le matériel informatique. Hugo Mathieu explique que c'est séparé en plusieurs sessions. Cette session, il s'agit surtout de paiement pour la session précédente. Mais on achète tout de même des nouveaux ordinateurs, souris, etc. On a donc dépensé plus que prévu.

Samuel Emery ajoute que le technicien informatique va s'occuper des problèmes informatiques des organismes. Présentement, on s'occupe d'emmener Internet dans les catacombes.

Alex Ganivet-Boileau fait remarquer que le technicien en informatique lui a confié que si les gens n'utilisaient pas les ordinateurs pour télécharger des MP3 et autres choses, le parc informatique fonctionnerait beaucoup mieux.

Étienne Boucher-Gagné proteste que les revenus de cotisation ont baissé, mais pas autant que le budget pour les organismes. Hugo Mathieu précise que le montant des revenus de cotisation est encore incertain. Si on veut garder le même montant qu'en automne pour les organismes, il faudrait couper dans d'autres services. On tente de garder un équilibre.

Il est proposé par Étienne Boucher-Gagné

Appuyé par Olivier Therriau

« Qu'une révision du budget soit faite pour que les organismes reçoivent une subvention de 3000\$ »

Valérie McCutcheon demande le vote.

Valérie McCutcheon trouve que le montant est suffisant. Il a toujours été proportionnel aux baisses de cotisation et ne croit pas que cela devrait changer.

Alex Ganivet-Boileau suggère au proposeur de suivre des cours de mathématiques.

Julie Bergeron-Proulx trouve que le budget est raisonnable, même s'il y a une baisse. Le budget est équilibré. L'AGECEM ne fait pas qu'aider les organismes. Elle représente les étudiants.

Louis-Philippe Houde rappelle qu'il y a eu une grosse baisse l'hiver passé aussi pour cause de manque d'argent. Ça devrait toujours être expliqué en assemblée générale parce qu'il y a toujours des nouveaux étudiants.

Éric Prince demande d'où vient le montant de 23 000\$. Est-ce que ça va être suffisant? Hugo Mathieu répond que oui.

Hugo Mathieu précise qu'il y a une baisse par rapport à l'automne passé, parce qu'à l'automne passé, il y avait eu une hausse à cause du surplus de l'hiver précédent. Si on augmente cette session, on tombe en déficit.

Jean-Michel Naud fait remarquer que si jamais on coupe, par exemple, dans la photocopieuse, on créera un important manque de service.

Hugo Mathieu fait remarquer qu'il y a une augmentation du budget destiné aux organismes par rapport à l'hiver passé.

Étienne Boucher-Gagné souligne que les organismes ont un rôle à jouer. Si on baisse leur budget, on réduit les services qu'ils offrent.

Pour : 3

Contre : 140

Abstentions : 23

La proposition est rejetée à majorité

Éric Deforge demande pourquoi la machine distributrice est déficitaire de 500\$. Hugo Mathieu répond que des vols de canette ont souvent lieu au B-31 et que les réparations coûtent cher. Il s'est fié sur les chiffres de l'hiver passé.

Il est proposé par Daniel Blondin-Stewart

Appuyée par David Vachon

« Que le budget de l'AGECEM pour la session Hiver 2004 soit adopté »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

8. Plan d'action

- ❖ Éliane Leclerc explique le dossier de l'abolition des cégeps et de la réingénierie de l'État. Elle fait la lecture du libellé de la pétition intersyndicale contre l'abolition des cégeps.

Il est proposé par Véronique Clapperton

Appuyée par Vicky Frou

« Que l'AGECEM prenne position contre l'abolition des cégeps »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

- ❖ Sylvain Aubé explique le phénomène du manque d'argent en éducation. Il y aura une grosse manifestation le 14 avril et une Assemblée générale extraordinaire pour décréter une levée de cours. Une entente sera faite avec les professeurs pour qu'il n'y est pas de d'examen cette journée là.

Le 1er avril, il y a possibilité d'une action relative au poisson d'avril. On attend de voir ce que les autres mouvements feront. (Levée de doigts d'honneur vers le parlement)

Il est proposé par Jean-Michel Naud

Appuyé par Gabriel

« Que l'AGECEM milite activement pour un réinvestissement en éducation »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

Johanie Brossard demande si ça vaut vraiment la peine de faire une levée de cours. Il y aura sûrement abus de ceux qui veulent avoir congé. Sylvain Aubé répond qu'on doit agir, c'est un risque à prendre.

Julie Bergeron-Proulx demande si la manifestation du 1er avril est au niveau national ou local? Sylvain Aubé répond que c'est au niveau local.

- ❖ Étienne Hudon-Gagnon explique le processus pour le référendum sur le maintien de l'affiliation à la FECQ. Le quorum est de 690 personnes. Il insiste pour que tout le monde aille voter et dise aux autres d'aller voter.

Gabriel Cusson demande ce qui arrive si le quorum n'est pas atteint. Étienne Hudon-Gagnon répond que le scrutin sera prolongé pendant deux autres journées, au terme desquels le référendum sera considéré invalide si le quorum n'est toujours pas atteint.

- ❖ Merlin Trottier-Picard explique les raisons qui motivent le boycott de Coke.

Il est proposé par Alex Ganivet-Boileau

Appuyé par Gabrielle O'Murphy

« Que le boycott contre le monopole du méchant Coke s'intensifie »

Gabriel demande s'il est possible de placarder les machines pour limiter l'accès. Merlin Trottier-Picard affirme qu'il ne peut empêcher les étudiants d'agir comme ils l'entendent. Pour ce qui est de l'exécutif de l'AGECEM, il respectera la loi.

Guillaume Favreau demande ce qui se passe avec la machine à jus. Sylvain Aubé répond qu'il y a un problème avec le nouveau Directeur général du Collège, mais que si l'assemblée réaffirme sa position, l'AGECEM est prête à se battre.

Un amendement est proposé par Daniel Blondin-Stewart

Appuyé par Alex Ganivet-Boileau

« Un cégep sans Coke ou la mort! »

Aucune demande de vote.

L'amendement est adopté à l'unanimité

Aucune demande de vote sur la proposition amendée.

La proposition amendée est adoptée à l'unanimité

Il est proposé par Alex Ganivet-Boileau

Appuyé par Gabriel Cusson

« Que l'AGECEM informe les étudiants sur les aspects négatifs du monopole de Coke, ce qui inclut d'expliquer la nécessité d'un réinvestissement gouvernemental en éducation »

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité

Il est proposé par Gabriel Cusson

Appuyé par Valérie McCutcheon

« Que les canettes vendues dans la machine distributrice soient de marque Métro ou de toute autre compagnie non-multinationale »

Daniel Blodin-Stewart demande le vote.

Daniel Blodin-Stewart affirme que toutes les canettes de marques maison viennent du Groupe Oshawa. Il n'est donc pas pertinent de s'attarder sur ces détails.

Étienne Hudon-Gagnon souligne que la machine est remplie à moitié de canettes venant de IGA et à moitié d'une industrie de Varennes. On se bat contre le monopole et il n'y a pas de monopole dans la machine.

Olivier Bourbeau-Lemieux fait remarquer qu'il existe un Centre des liqueurs populaires à Longueuil qui n'a aucun lien avec une multinationale.

Olivier Duhamel souligne que nous ne sommes pas contre les multinationales, mais contre le monopole.

Julie Bergeron-Proulx demande la question préalable.

Aucune demande de vote sur cette demande.

Pour : 6

Contre : 75

Abstentions : 65

La proposition est rejetée à majorité

Il est proposé par Jean-Michel Naud

Appuyé par Marie Tremblay

« Que l'AGECEM s'informe sur les canettes vendues par le Centre des liqueurs populaires »

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité

Il est proposé par Vicky Frou

Appuyée par Valérie McCutcheon

« Que peu importe les conséquences, l'AGECEM se dote d'une machine distributrice de jus »

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité

❖ Sylvain Aubé explique le dossier du stationnement.

Il est proposé par Daniel Blodin-Stewart

Appuyé par Gabrielle O'Murphy

« Que l'AGECEM fasse des démarches afin que les automobilistes qui participent au programme de co-voiturage bénéficient de rabais sur les frais de stationnement »

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité

Considérant que l'AGECEM est le moteur des organismes et des associations, donc de l'implication étudiante,

Il est proposé par Alex Ganivet-Boileau

Appuyé par Gabrielle O'Murphy

« Que l'AGECEM fasse des démarches pour que, dans le cadre de l'attribution des bourses d'implication étudiante, les dossiers soient sujets à de plus amples vérifications, telles que de consulter les étudiants provenant de l'organisme ou de l'association dans lequel le candidat s'est impliqué »

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité

Il est proposé par Louis-Philippe Houde

Appuyé par Jean-Christophe Gollette

« Que le plan d'action de l'AGECEM pour la session Hiver 2004 soit adopté tel que modifié »

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité

9. Assurance

Sylvain Aubé explique le phénomène de l'assurance pour le prêt de matériel audiovisuel. Si un bris survient, c'est l'étudiant qui paye en entier. Le Collège refuse de dédommager et il n'y a aucun moyen de les forcer. L'administration du collège suggère donc de créer un fonds tiré des frais TAN (toute autre nature) pour les aider. Que fait-on?

Il est proposé par Vicky Frou

Appuyée par Valérie McCutcheon

« Que les frais TAN soient augmentés de 1\$ pour créer une assurance pour les étudiants qui empruntent du matériel audiovisuel »

Daniel Blondin-Stewart demande le vote.

Valérie McCutcheon fait remarquer que les étudiants en cinéma n'ont pas le choix d'emprunter ce matériel. Il s'agit d'un besoin pour leurs cours et non d'un choix personnel.

Olivier Therriau demande si on ne pourrait pas, à la place, inciter les étudiants à faire plus attention quand ils louent du matériel.

Un amendement est proposé par Jean-Michel Naud

« Que les frais TAN des étudiants qui ont des cours nécessitant l'emprunt de matériel audiovisuel soient augmentés de 1\$ »

Sylvain Aubé explique que ça serait illégal. Ce n'est pas possible de faire ça, l'exécutif c'est déjà renseigné..

La proposition d'amendement est jugée irrecevable.

Alex Ganivet-Boileau affirme que c'est injuste pour les étudiants en cinéma, surtout si l'appareil brise sans que ça ne soit dû à une faute de leur part. 1\$ est peu d'argent. L'AGECEM a le devoir de protéger les étudiants.

Un amendement est proposé

« Que les fonds ainsi créés s'appliquent à toutes sortes d'emprunts dont peuvent bénéficier tous les étudiants »

La proposition d'amendement est jugée irrecevable.

Jean-François Provencher est d'accord sur le fait que ça coûte cher et que les n'ont pas vraiment le choix. C'est stressant de traîner tout ce matériel quand on en est responsable.

David Dupuis fait remarquer qu'il a déjà essayé d'avoir accès à ce matériel, mais qu'il n'a pas pu parce qu'il n'était pas étudiant en cinéma.

Un amendement est proposé

« Que la hausse de 1\$ des frais TAN soit sur une base volontaire »

Ce n'est pas possible, l'exécutif c'est déjà renseigné

La proposition d'amendement est jugée irrecevable.

Un vote par acclamation a lieu, suite auquel il est déclaré une victoire du non.

La proposition est rejetée à majorité

Il est proposé par Julie Bergeron-Proulx

Appuyée par Vicky Frou

« Que tous les étudiants aient accès aux locaux de cinéma, mais que les étudiants en cinéma conservent une priorité »

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité

Vincent Beaulieu s'interroge sur la validité de la méthode du vote par acclamation. Il demande de reprendre le vote.

Pour : 43

Contre : 62

Abstentions : 13

Il y a confirmation que la proposition a été rejetée à majorité

10. Affaires nouvelles

Il est proposé par Nicolas Canton

Appuyé par Alex Ganivet-Boileau

« Que la méthode du vote par acclamation ne soit plus jamais utilisée »

La proposition est jugée irrecevable.

11. Levée de l'assemblée

Étant donné l'épuisement des points à l'ordre du jour, l'assemblée est levée à 14h04.

Jean-Philippe Dallaire
Président d'assemblée

Émilie Filiatrault-Tremblay
Secrétaire d'assemblée